

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND LANGRES

AR-BD-2024-10

DELEGATION DE SIGNATURE A MME MARION WOLF EN QUALITE D'INFIRMIERE AU SEIN DE LA MAISON DE L'ENFANT DE LANGRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND LANGRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-9 alinéa 3,
Vu le recrutement en contrat à durée indéterminée de Mme Marion **WOLF** en date du 01/09/2023 en qualité d'infirmière en soins généraux pour exercer les fonctions d'infirmière au sein de la Petite Enfance,

Considérant que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature,

Considérant qu'il convient dans un souci d'efficacité de l'action de l'administration, de permettre que certains cadres, signent un certain nombre de documents,

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à **Mme Marion WOLF**, Infirmière au sein de la Maison de l'Enfant de Langres, à l'effet de signer les documents se rapportant au domaine suivant:

- Les projets d'Accueil Individualisé (PAI) des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de Langres et Rolampont,

Article 2 : La signature par Mme WOLF des pièces et actes repris à l'article 1^{er} du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Président ».

Article 3 : M. le Président, M. le Trésorier de Langres sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent Arrêté qui sera transmis à Mme la Préfète de la Haute-Marne au titre du contrôle de légalité.

Article 4 : Le présent Arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE ou via www.telerecours dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication ou notification.

Fait à Langres, le 20 juin 2024
Le Président,



Jacky MAUGRAS

Jacky MAUGRAS
2024.06.21 09:40:02 +0200
Ref:6737853-10095867-1-D
Signature numérique
le Président

Notifié, le :